

# Recyclage / Traçabilité



L'évolution des prises de conscience des diverses populations, à travers le monde, au regard de notre environnement, a depuis quelques années, tourné notre société vers un système de recyclage et de suivi de nos déchets industriels et ménagers.

Sensible à ce sujet, nous informons et sensibilisons nos revendeurs. Cela se traduit dans chaque manuel d'utilisation de nos V.A.E. Il y est notamment précisé la conduite à tenir lors de l'arrivée en fin de vie des batteries.

Pour aller plus loin dans cette démarche de sensibilisation, un numéro de série batterie permet une traçabilité de celle-ci.

Ce numéro est relié directement au numéro de série du V.A.E. et est pris en compte lors du départ de notre site de production. Il donnera dès sa sortie d'usine, un premier historique sur la vie du produit. Chaque intervention sera ensuite notée et ainsi, un suivi des produits (V.A.E. - Batteries) sera réalisé et exploité sur informatique.

En ce qui concerne les composants électroniques et en suivant une politique S.A.V. responsable et efficace, nous sensibilisons par une information simple, nos revendeurs à effectuer un recyclage adapté aux produits concernés lors d'éventuelles interventions de dépannage et ceci selon les normes en vigueur.